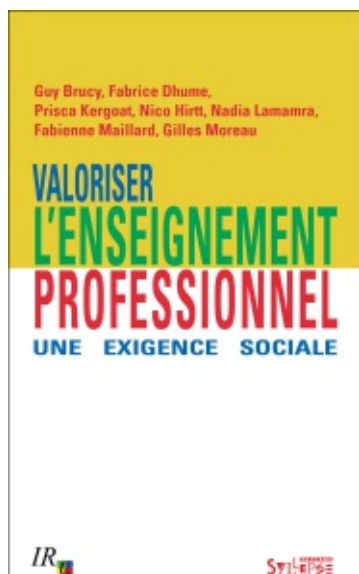


## > Pour nos salaires, nos métiers et la voie professionnelle : construisons les mobilisations !



Le livre est disponible au  
tarif de 8 euros.

Pour commander ce livre :  
[www.snuep.fr](http://www.snuep.fr)

Pour le SNUEP-FSU, les premières mesures officielles actées par le gouvernement sont inacceptables et en contradiction avec les discours de campagne - notamment ceux annonçant une amélioration du pouvoir d'achat. Elles constituent purement et simplement des attaques en règle contre les fonctionnaires. Le gel du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence, l'augmentation de la CSG et le retard sur le calendrier de mise en œuvre de PPCR sont autant de décisions qui auront des effets négatifs sur les salaires des fonctionnaires et ceux des PLP. Or, les salaires des personnels, gelés pendant 6 années consécutives, sont aussi des leviers pour améliorer les conditions de travail. Rétablir la journée de carence participe d'une injustice inadmissible au sens où elle rend responsable les fonctionnaires de leurs maladies. Enfin, le SNUEP-FSU dénonce la possibilité évoquée par le ministère de l'action et

des comptes publics de décaler la mise en œuvre complète du dispositif PPCR.

### Les contrats aidés : des personnels précarisés mais incontournables.

Le SNUEP-FSU a toujours exigé des emplois statutaires et des personnels formés pour assurer les missions de service public d'éducation. Les gouvernements successifs, sous couvert d'économie budgétaire, ont fait d'autres choix. Les personnels recrutés l'ont toutes et tous été sous des contrats précaires et pas ou peu de formations leur ont été proposées. Néanmoins, le travail fourni par l'ensemble de ces agent-es est considérable et participe de la qualité des services rendus aux publics. Aussi, la remise en cause des emplois aidés est un coup dur porté à la profession. Alors que le ministère de l'Education nationale exige des enseignant-es d'accueillir tous les élèves, notamment celles et ceux relevant de la très grande difficulté scolaire et du handicap, il a envisagé de ne pas réemployer la totalité des personnels >>>

### Sommaire

> Conférence de presse du  
SNUEP-FSU.....P1-3  
> Recrutement des  
professeur-es de lycée  
professionnel.....P3

> Rentrée scolaire : c'est  
aussi pour les jeunes  
migrants !.....P4  
> Rencontre FSU/ministre  
de l'action et des comptes  
publics.....P4

> Rentrée sociale :  
préservons notre modèle  
social.....P5  
> Lu au BO.....P5

>>>

qui ont pourtant un rôle essentiel auprès de ces élèves.

### **L'enseignement professionnel : une priorité ?**

Le ministre a annoncé vouloir faire de l'enseignement professionnel une de ses priorités pour cette rentrée scolaire utilisant, pour le troisième quinquennat consécutif, le même slogan : « la revalorisation de la voie professionnelle ».

Ce slogan ne doit pas rester une formule vide : pour le SNUEP-FSU, revaloriser la voie professionnelle a un sens et doit permettre une amélioration des conditions d'études des 650 000 élèves scolarisés en LP, EREA et SEGPA. Pour ce faire, la question des moyens est incontournable.

Il est inacceptable de constater, encore à cette rentrée, des classes de 30 voire de 35 élèves – surtout que la question de l'orientation et des affectations par défaut n'est toujours pas réglée. Le SNUEP-FSU portera la revendication forte des personnels de réductions des effectifs par classe et de la nécessité absolue de travailler en groupes réduits à tous les niveaux ; c'est aussi une condition essentielle pour lutter contre le décrochage scolaire et permettre à tous les jeunes d'accéder à un premier niveau de qualification dans de bonnes conditions.

### **Recrutement des PLP**

La crise du recrutement est fortement présente chez les professeur-es de lycées professionnels. Cette année moins de 8 postes sur 10 ont été pourvus et la moitié des disciplines ne parviennent pas à recruter à hauteur des besoins. Pour le SNUEP-FSU un effort particulier doit être mis en œuvre en ce qui concerne le pré-recrutement et le recrutement des PLP sans oublier la formation continue des personnels aujourd'hui réduite à quasi néant.

Cette crise du recrutement est en partie compensée par l'emploi d'un nombre toujours plus important d'enseignant-es non-titulaires. Ces personnels, précaires,

sont trop souvent employés dans des conditions à la limite de l'acceptable et l'application du décret d'août 2016 sur le recrutement des non-titulaires d'enseignement, d'orientation et d'éducation, ne permet pas une amélioration suffisante de celles-ci. Cette année scolaire sera la dernière lors de laquelle un petit nombre d'entre elles et eux pourront espérer accéder à la titularisation par le biais des recrutements réservés Sauvadet. Le bilan de ces recrutements aura été en demi-teinte du fait de conditions d'accès trop restrictives, d'un réel manque de préparation aux épreuves, de conditions de stage difficiles et d'un visible découragement de professeur-es, recalé-es aux premières sessions, mais toujours jugé-es aptes à enseigner en tant que non-titulaires. Le SNUEP-FSU continue de porter la revendication de l'arrêt du recours aux non-titulaires et de la mise en place d'un plan de titularisation ambitieux et adapté pour les personnels déjà en poste.

### **Les diplômes de la voie professionnelle**

La question des formations et des diplômes professionnels sera aussi une préoccupation forte du SNUEP-FSU. Les dernières rénovations de filières professionnelles ont prouvé leur échec cuisant. Le Bac Pro GA en est un exemple manifeste mais le Bac Pro MELEC et le CAP Cuisine suivent le même chemin désastreux : ces diplômes sont fortement critiqués par les professions qui recrutent nos élèves ; les contenus d'enseignement et les modalités de certifications ont engendré une souffrance au travail par le non-sens pédagogique et les injonctions contradictoires des équipes d'inspection. Il est urgent que les rénovations et les créations de diplômes professionnels prennent en compte toutes les modalités, évolution des métiers mais aussi apprentissage des connaissances, pour que la formation professionnelle articule une approche globale du métier préparé ainsi que des savoirs généraux et professionnels ambitieux pour permettre

des poursuites d'études réussies pour tou-ttes les élèves qui le souhaitent.

### **Les poursuites d'études des bachelier-es professionnel-les.**

L'annonce d'un nouveau diplôme Bac +1 pour pallier aux difficultés des poursuites d'études des bachelier-es professionnel-les n'est pas la solution à ce problème. Il faut donner en amont les moyens aux lycéen-nes professionnel-les de réussir dans toutes les filières que proposent l'enseignement supérieur. En ce sens, un bilan des expérimentations doit être effectué avant toute décision. Dans ce cadre, des parcours en 4 ans pour obtenir le Bac Pro doivent pouvoir être proposés aux élèves et des places suffisantes en STS doivent être créées.

### **L'apprentissage contre l'enseignement professionnel public : pour le SNUEP-FSU c'est non.**

Enfin, le SNUEP-FSU sera vigilant et combatif contre la volonté du gouvernement d'instaurer l'apprentissage dans tous les lycées professionnels. L'apprentissage dans la formation professionnelle initiale implique inéluctablement un mixage des publics : dispositif qui, en plus de n'apporter aucun bénéfice pour les jeunes, engendre des difficultés professionnelles prégnantes pour les enseignant-es. Dans son dossier de presse de rentrée le ministre annonce le retour d'une mesure que le SNUEP-FSU a combattu et qui a été abandonnée à la fin du mandat de N Sarkozy : le mixage des parcours. Sous prétexte que les entreprises ne recrutent pas d'apprenti-es pour 3 ans, le ministre propose de les soutenir en proposant aux élèves d'effectuer leur première année sous statut scolaire et, pour celles et ceux les plus « méritant-es », leurs dernières années en apprentissage. Utiliser le service public d'éducation comme « bouée de sauvetage » des entreprises est une fois de plus inacceptable.

La menace de supprimer la taxe d'apprentissage aux lycées n'accueillant pas de sections d'apprentissage relève d'une mesure injuste mais aussi >>>

>>>  
d'une méconnaissance du fonctionnement des établissements professionnels. Sans cette participation financière qui a déjà vu son enveloppe baisser de 30 % en 3 ans, bon nombre de LP ne pourront tout simplement plus fonctionner. La taxe d'apprentissage, à l'origine prévue pour investir dans du matériel, est utilisée aujourd'hui pour du fonctionnement. Elle est notamment utilisée pour acheter des matériaux et du

petit matériel indispensable à l'enseignement des disciplines professionnelles.

De surcroît, promouvoir l'apprentissage en lieu et place de l'enseignement professionnel public sous statut scolaire relève d'un choix politique qui aggrave les inégalités. L'accès à un premier niveau de qualification pour tous les jeunes est une mission centrale du ministère. Il est intolérable que l'État se désengage de cette mission pour les jeunes les plus en

difficultés qui sont aussi très souvent les jeunes issus des milieux populaires. Au contraire, si l'égalité reste un objectif à atteindre, si lutter contre le décrochage et le chômage des jeunes reste une priorité, l'État doit donner plus de moyens à tou-tes les lycéens et lycéennes professionnel-les.

*Conférence de presse de rentrée*

*SNUEP-FSU*

*30 août 2017*

## **RECRUTEMENT DES PROFESSEUR-ES DE LYCÉE PROFESSIONNEL**

### **20 % des postes non pourvus et des disciplines sinistrées**

Le SNUEP-FSU attend des mesures urgentes et ambitieuses.

Le ministre de l'éducation nationale a annoncé que l'enseignement professionnel sera sa deuxième grande priorité après le 1<sup>er</sup> degré. Pour le SNUEP-FSU, une valorisation ambitieuse de l'enseignement professionnel doit être mise en œuvre et des mesures urgentes doivent être prises pour enrayer la crise profonde du recrutement des PLP.

Cette année 3030 postes étaient ouverts pour les 4 concours (externe 1920, interne 315, réservé 785 et troisième concours 10) soit 4 % de moins qu'en 2016. Cette baisse ne permet pas pour autant de faire le plein de lauréat-es : 674 places sont restées vacantes soit plus d'un poste sur cinq (taux de couverture de 78 %). A l'examen réservé, 44,7 % des postes (351) n'ont pas été pourvus

contre près de 60 % (529) l'an dernier. Malgré cette légère amélioration, la tendance ne s'inverse pas. En Lettres-Anglais 1 poste sur 2 n'est pas pourvu, en Maths-Sciences 3 postes sur 5. Les disciplines professionnelles sont les plus durement touchées par cette crise de recrutement : sur les 38 postes à pourvoir sur les spécialités de génie mécanique seulement 7 ont été pourvus ; en biotechnologies, 3 postes sur 5 restent vacants. La conséquence principale de cette pénurie d'enseignant-es est qu'à la rentrée prochaine, certaines classes seront sans professeur-es.

Des collègues non-titulaires depuis de nombreuses années se voient refuser l'accès à la titularisation alors même qu'ils et elles sont réemployé-es. Ces refus de titularisation ne sont pas acceptables.

A l'interne comme à l'externe, les chiffres restent toujours alarmants car tous les postes ne sont pas pourvus. A l'externe, bien que les recrutements soient importants dans l'enseignement général (avec un retour en force des listes complémentaires), une discipline

sur deux ne parvient pas à recruter à hauteur de ses besoins avec pour conséquence probable un recours massif à des contractuel-les (11 % des effectifs d'enseignant-es en LP) moins payé-es et non formé-es.

Pour le SNUEP-FSU, le plan Sauvadet doit être reconduit et un plan d'accompagnement ambitieux pour préparer les non titulaires aux concours doit être mis en place.

L'annonce faite par le gouvernement du gel de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et de la journée de carence risque encore d'aggraver les problèmes d'attractivité du métier de professeur-e de lycée professionnel.

Le SNUEP-FSU rappelle avec force son attachement à la mise en place de pré-recrutements.

Le SNUEP-FSU rappelle qu'il est urgent de prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail et les salaires des personnels pour rendre attractifs nos métiers.

*Communiqué SNUEP-FSU*

*20 juillet 2017*

## **RENTÉE SCOLAIRE: C'EST AUSSI POUR LES JEUNES MIGRANTS !**

À la veille de la rentrée scolaire, la FSU s'inquiète des conditions de vie faites aux migrants et des garanties de leurs droits particulièrement en ce qui concerne celui de l'éducation et des poursuites d'études. Elle rappelle qu'aujourd'hui un migrant sur deux est un enfant ou un jeune. En France, en vertu du principe inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant, rappelé dans le Code de l'Éducation, l'éducation est un droit pour tous les jeunes qui sont sur son territoire.

La FSU est particulièrement attachée à ce droit pour tous les jeunes. C'est un devoir de justice, d'égalité et de liberté pour notre société que de leur offrir la possibilité de se construire un avenir. C'est pourquoi, avec nombre

d'organisations syndicales et associations, elle agit avec détermination auprès du ministère de l'Éducation nationale pour que ce droit à l'éducation soit garanti par des scolarisations ou des formations effectives.

La FSU rappelle aussi que l'État ne doit pas empêcher les migrants d'accéder aux démarches élémentaires auxquelles ils-elles ont droit mais qu'il revient à l'État d'héberger et d'accompagner les demandeurs d'asile sans compter sur des associations ou des citoyens pour endosser ce devoir humain. Et bien évidemment encore moins de les poursuivre lorsqu'ils s'en chargent à sa place ! Ainsi, elle dénonce la décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui a condamné Cédric Herrou à 8 mois de prison avec sursis alors qu'il n'a fait qu'apporter son aide à des personnes, parmi lesquelles des enfants, en grande détresse. Elle

partage avec lui l'idée qu'il revient bien au « citoyen en démocratie d'agir quand il y a une défaillance de l'État ». La FSU demande l'arrêt des poursuites à son encontre et la suppression du délit de solidarité.

Le gouvernement, avec l'ensemble des pays de l'Union européenne, doit décider et mettre en œuvre des politiques d'accueil dignes pour toutes et tous les migrants, respecter leurs droits et assurer leur sécurité. Il s'agit aussi de ne pas laisser chacun des États seuls face à de telles situations qui concernent l'ensemble des états de l'Union européenne ni de mettre en œuvre ce qui s'apparente à un verrouillage des frontières. C'est là un enjeu majeur pour les démocraties.

*Communiqué FSU  
24 août 2017*

## **RENCONTRE FSU/MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

La FSU a rencontré ce jour le ministre de l'Action et des Comptes publics.

Elle a redit au ministre son profond désaccord sur les mesures annoncées par le gouvernement concernant les plus de cinq millions d'agent-es de la Fonction publique.

Pour la FSU, il est inadmissible de geler leurs salaires, de rétablir une journée de carence qui ne sera jamais compensée contrairement à une grande partie du secteur privé, tout cela dans un contexte de restriction budgétaire. La FSU n'acceptera pas non plus que soit remis en cause le calendrier de mise en œuvre des mesures du protocole « PPCR », seules avancées à ce jour dans le

déroulement de carrière des agents. Enfin, les déclarations d'Emmanuel Macron devant le Sénat faisant état d'une volonté de séparer le calcul du point d'indice des différents versants de la Fonction publique renforcent les inquiétudes de la FSU qui rappelle son attachement à l'unité de la Fonction publique. Elle s'opposera à tout ce qui pourrait la remettre en cause.

Pour faire fonctionner des services au public, il faut des femmes et des hommes en nombre suffisant, formé-es, qualifié-es et reconnu-es dans leur travail. La Fonction publique a toujours su s'adapter aux évolutions notamment lorsque les réformes sont pensées en fonction des besoins et que les investissements sont faits en conséquence. Et non pas selon une doxa affirmant que le « moins » est égal au « mieux ». Il s'agit là d'une

grave erreur pour l'avenir ! Le gouvernement doit de manière urgente en prendre la mesure.

Le Président de la République s'est engagé lors de sa campagne à améliorer le pouvoir d'achat des salarié-es. Il ne peut donc pas commencer par le dégrader. C'est pourquoi la FSU prépare d'ores et déjà avec détermination le rendez-vous salarial prévu au mois d'octobre.

Tout comme elle fera des « assises » sur la Fonction publique prévues par le gouvernement à l'automne un temps fort d'expression des besoins et des propositions pour que les services publics répondent bien aux exigences des usagers et aux besoins du pays.

*Communiqué FSU  
21 juillet 2017*

## RENTRÉE SOCIALE : PRÉSERVER NOTRE MODÈLE SOCIAL

La rentrée remet sur le devant de la scène les préoccupations d'emploi, de conditions de travail, de pouvoir d'achat, de santé, de logement, de retraite... Et les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant ainsi à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : nouvelle réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, multiplication inacceptable de mesures concernant les agents publics, réforme du Code du travail sans réel débat démocratique...

La rentrée scolaire ne se présente pas non plus sous de meilleurs auspices : entre le devenir des personnes en contrats aidés et leurs missions laissées vacantes, un discours rétrograde du ministre sur l'éducation, comme par exemple sur la lecture, des décisions précipitées qui s'appliquent à moyens constants, par redéploiement, et risquent d'accentuer

les inégalités sur le territoire... Pour la FSU, il est impératif de mettre en œuvre un projet éducatif ayant pour objectif la réussite de tous les jeunes de l'école maternelle à l'enseignement supérieur. Il est pour cela urgent de conforter le service public d'éducation. En ce qui concerne le projet d'ordonnances sur le Code du travail, la FSU partage les inquiétudes et préoccupations des organisations qui condamnent les remises en cause des droits sociaux des salariés que cette réforme génère sous couvert de flexibilité et d'adaptabilité du marché du travail. Elle s'associe à l'indignation des salariés du secteur privé en lutte pour obtenir un Code du travail protecteur et des créations d'emplois de qualité. Elle appelle à participer aux mobilisations engagées le 12 septembre prochain selon des modalités choisies localement et dépose pour cela un préavis de grève. Le gouvernement poursuit une politique libérale lourde de conséquences pour les salariés du privé comme du public ainsi que pour les retraités et remettant en cause notre modèle social.

Pour les agents de la Fonction publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice, prévision de 120 000 suppressions d'emplois (dont 70 000 dans la seule FPT), rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'État et du dialogue social - baisse des dotations aux collectivités locales.

C'est pourquoi la FSU propose à l'ensemble des fédérations de fonctionnaires la construction d'une journée d'action au mois d'octobre, la plus unitaire possible, afin d'exprimer le désaccord des agents avec ces mesures, en exiger la réorientation et porter les revendications pour les personnels.

*Communiqué FSU  
29 août 2017*

**BO** n°26 du 20/07/2017

### **Vacances scolaires**

Calendrier scolaire de l'année 2018-2019

[arrêté du 17-7-2017 - J.O. du 20-7-2017- NOR MENE1719943A](#)

**BO** n°27 du 24/08/2017

### **Formation continue des enseignants**

Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés - année scolaire 2017-2018

[circulaire n° 2017-140 du 10-8-2017- NOR MENE1722013C](#)

### **CHSCT du MEN**

Orientations stratégiques - année scolaire 2017-2018

[note du 27-6-2017- NOR MENH1700416X](#)